

Il est probable qu'il conserva des relations assez intimes avec ses amis de Nicolet. On voit, en effet, l'aîné de ses enfants, Joseph, baptisé en 1676, épouser en 1709 M. Anne Delpé-Sincerny, dont le père, François, a possédé la première terre de l'Île-à-la-Fourche.

Le commerce du sieur Petit-Bruneau dut être prospère, puisqu'il le mit en mesure d'acquérir en deux transactions distinctes la seigneurie de Maskinongé.

Joseph Bruneau, bourgeois des Trois-Rivières, dit Mgr. Nap. Caron, (Désaulniers. Recherches généalogiques, p.p. 60 et 6), acheta de Pierre Le-Gardeur une seigneurie d'une lieue et demie de long sur pareille profondeur dans les terres situées dans le lac St-Pierre et appelée Maskinongé. Le contrat fut passé à Montréal devant Mre Cabassier, notaire royal, le 24 septembre 1686.

Le 4 octobre 1700, dit Tanguay, (Dict. Gén. Vol. 1, p. 478), il ajouta à cette seigneurie, une superficie d'une lieue et quart, à la rivière Maskinongé, qu'il échangea avec le même Pierre Le-Gardeur, contre son emplacement à la Basse-Ville de Québec. Ce doit-être le fief Bruneau et l'origine de sa seigneurie de Maskinongé.

Toute sa vie, le Sieur Petit-Bruneau se distingua comme excellent citoyen et fervent chrétien. Les Ursulines des Trois-Rivières, qui le désignent sous le nom de Sieur de Maskinongé, le tenaient en haute estime. (Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, Vol. I, p. p. 115, 236, 257.) tant à cause de ses vertus que de son zèle à promouvoir la colonisation. Sa fille aînée, Marie-Madeleine, entra dans cette communauté, le 23 juin 1703, et y vécut comme une sainte ; les autres enfants firent alliance avec les familles les plus en vue du pays.



On peut considérer l'année 1919 comme le 250^e anniversaire de l'établissement à Nicolet des ancêtres d'un assez